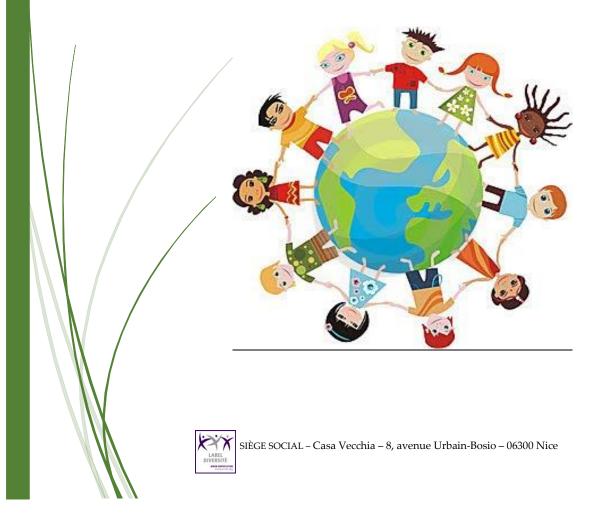


SECTEUR ENFANCE-FAMILLES

Rapport d'activité 2016

Service d'Action Educative à Domicile



SOMMAIRE

	INTRODUCTION 3 à 4
I-	PRESENTATION
	1.1- Mission et principaux objectifs5
	1.2- Fiche descriptive du service6
II-	ACTIVITE
	2.1- LES PERSONNES ACCOMPAGNEES
	2.1.1- Admissions et fin de mesure8
	2.1.2- Nombre d'enfants suivis par territoire8
	2.1.3- Profil des enfants et des familles
	2.1.4- Origine de la demande10
	2.1.5- Objectifs 2016
	2.1.6- Fin de mesures : nombre et motifs d'arrêts13
	2.1.7- Les demandes d'extensions de mesures
	2.1.8- Les demandes de renouvellement
	2.1.9- Les réadmissions13
	2.2- PROJETS REALISES EN 2016
	2-2-1 - Activités éducatives collectives14
	2-2- 2 - Activités éducatives non collectives14
	2.3- LES RESSOURCES MOBILISEES
	2.3.1- Ressources Humaines 15 à 17
	2.3.2- Supervision/Formations/Colloques17
	2.3.3- Méthodologies et approches spécifiques
	2.4- GESTION DES MOYENS TECHNIQUES ET EXTERNES
	2.5- GESTION DES MOYENS FINANCIERS
III-	CONCLUSION et PERSPECTIVES 201722
ANI	NEXE I23
ANI	NEXE II
le S	ecteur Enfance-Familles dans le cadre du CPOM24

INTRODUCTION

En 2016, la Fondation du Patronage Saint-Pierre/ACTES devient la Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre ACTES, pour développer une nouvelle activité de soutien auprès des associations de bénévoles du département, à partir de la collecte de dons et legs.

Néanmoins, son action se poursuit en faveur des plus démunis, dans la réponse aux situations de précarité et d'exclusion, selon des valeurs et des principes qui privilégient la dignité, le respect, la solidarité, les droits et les responsabilités de la personne accompagnée, du citoyen.

En 2016, afin de rendre plus lisible ses interventions, unir les efforts et ressources dans le but d'amener la meilleure offre de service aux personnes accompagnées, ces 3 secteurs d'activité continuent d'évoluer :

le secteur accompagnement social et médico-social rassemble désormais outre les 3 établissements médico-sociaux du champ des addictions et de la précarité associée aux maladies invalidantes, le centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) pour personnes isolées et familles, Actes Jeunes, la Halte de nuit. Un nouveau service migrants est créé pour accompagner la demande d'asile sur le moyen et haut pays. Ce secteur compte 100 salariés, dispose d'un budget de 8 millions d'euros.

Création du secteur accès à l'emploi pour affirmer l'intérêt que porte la Fondation à l'accès à l'autonomie par l'activité. Il regroupe, un atelier d'adaptation à la vie active (AAVA) avec le support d'une Ressourcerie, le dispositif Cap entreprise qui met en relation directe offres et demandes d'emploi à partir de la méthode IOD, Flash emploi pour les nouveaux entrants dans le RSA ainsi que le centre de pré-orientation pour définir un nouveau projet professionnel pour des personnes en situation de handicap, l'auto-école sociale..... Ce secteur compte 70 salariés, dispose d'un budget de 4 millions d'euros.

le secteur enfance famille, qui regroupe de manière stable divers établissements de la protection de l'enfance (Maison d'enfants à caractère social, internats pour adolescents/tes et jeunes majeurs/es, Accueil Educatif à Domicile, accompagnement à la parentalité, service professionnalisé d'administrateurs ad'hoc) étoffé par un nouveau service de placement à domicile et un lieu ressource pour enfants déscolarisés, apporte un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants accueillis en collaboration avec leur famille. Ce secteur compte 90 salariés, dispose d'un budget de 6 millions d'euros.

La cellule projets créée en 2013 pour accompagner et stimuler l'innovation sociale de manière transversale, poursuit son fonctionnement comme unité « recherche et développement » de la Fondation, afin de susciter l'émergence d'initiatives variées.

Depuis sa création, elle a bénéficié de 270 000 euros de fonds privés au service de projets comme l'épicerie solidaire, l'aménagement d'un terrain de sport, l'acquisition de véhicules et d'outillage, le financement du fonctionnement de la Ressourcerie...

Les orientations de la Fondation pour 2017 sont :

- développer l'accès au numérique aussi bien dans les pratiques professionnelles que pour favoriser l'autonomie des personnes accompagnées
- accroître le développement du pouvoir d'agir pour faire de l'usager un acteur de son rétablissement
- accompagner l'émergence d'une nouvelle identité managériale afin de tendre vers un système de gestion des ressources humaines moins hiérarchisé, permettant encore plus de participation de l'ensemble des salariés

La Fondation du Patronage Saint-Pierre/ACTES se développe en un système diversifié et occupe une place reconnue dans le département des Alpes-Maritimes en faveur des plus démunis.

Son action s'inscrit plus particulièrement, sur le plan local, dans la réponse aux situations de précarité et d'exclusion.

Elle met en œuvre des dispositifs publics et des initiatives d'interventions, selon des valeurs et des principes qui privilégient la dignité, le respect, la solidarité, les droits et les responsabilités de la personne accompagnée, du citoyen.

I – PRESENTATION DE L'AED ET DE SES MISSIONS

1.1 <u>Mission et principaux objectifs</u>

L'Aide Educative à Domicile est une prestation d'aide sociale à l'enfance prévue par l'article L 222-3 du code de l'action sociale et des familles.

Cette mission concerne des familles rencontrant des difficultés éducatives avec leurs enfants mineurs.

Elle ne peut être attribuée qu'à la demande ou avec l'accord de la personne détentrice de l'autorité parentale et qui a la garde effective de l'enfant.

C'est une démarche d'accompagnement et d'aide aux personnes, dans le respect de leur rythme, en prenant en compte leurs capacités, leur vécu, leur culture.

Les objectifs de l'AED

- Accompagner l'enfant et sa famille vers une prise de conscience des difficultés,
- Soutenir les adultes dans leurs fonctions parentales et restaurer leurs compétences,
- Repérer des possibilités de changement et impulser une dynamique nouvelle dans le contexte de crise rencontré,
- Travailler sur les interactions et les processus relationnels en jeu dans le système familial.

Les modalités

L'A.E.D se met en place à la demande des parents, après une évaluation de la situation par la **M**aison des **S**olidarités **D**épartementales (M.S.D) référente.

Ce sont les Responsables des Maisons des Solidarités Départementales qui missionnent une équipe d'A.E.D pour exercer une mesure de 6 mois ou d'accompagnement au changement d'1 an. Ces mesures sont renouvelables.

L'A.E.D ACT.E.S intervient sur l'ensemble de la ville de NICE et le secteur Est des Alpes-Maritimes ; ce territoire est couvert par 10 MSD.

1-2 - Fiche descriptive du service

→ Dénomination : Action Educative à Domicile

→ Adresse : 2 rue du Colonel Gassin

06000 NICE

2 04 93 62 21 123 04 93 62 33 644 aed@psp-actes.org

→ Création du service : 1^{er} juillet 2004

→ <u>Capacité d'accueil</u> : 165 enfants

→ Age: de la naissance à 18 ans

→ Public accompagné : familles rencontrant des difficultés éducatives avec leurs enfants

mineurs.

→ Fonctionnement : Le service est ouvert toute l'année en dehors des dimanches et des jours

fériés.

Heures d'ouverture des bureaux :

du lundi au vendredi de 9 H 00 à 12 H 30 et de 13 H 30 à 17 H 00

Fraires d'intervention : de 8H30 à 20h00

Flexibilité des horaires d'intervention selon nécessité y compris le samedi

→ Agrément : Conseil Général des Alpes-Maritimes – Convention triennale

→ Convention Collective : CNN du 15/03/1966

II - ACTIVITE

Principes qui déterminent l'activité :

→ Admissions

L'attribution des mesures (1 enfant = 1 mesure) au service d'AED est effectuée par les responsables des MSD. L'équipe d'AED n'a pas la maîtrise des admissions et des flux induits.

→ Fin de mesure

Plusieurs scénarios sont possibles :

- la mesure s'arrête à la date d'échéance prévue,
- la mesure s'arrête en cours du fait du changement de secteur géographique de la famille ou de la mise en place de mesure substitutive à l'AED,
- la mesure s'arrête en cours sur la demande de la famille ou de l'AED.

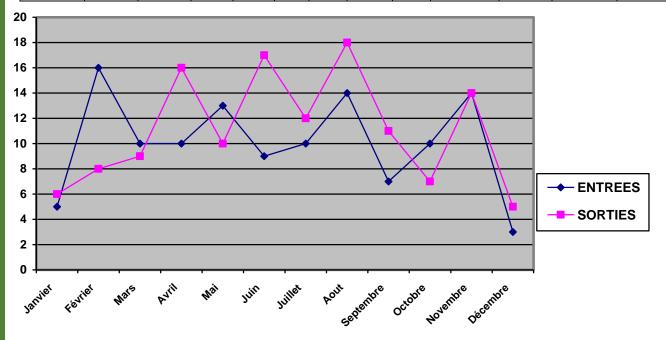
2.1 LES PERSONNES ACCOMPAGNEES

Effectif au 1 janvier 2016 :140

Situations	2015	2016
Admissions du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2016	141	122
Dont mesures initiales de 1 an	48	7
Dont mesures initiales de 9 mois	-	2
Dont mesures initiales de 6 mois	93	112
Dont mesure initiale de 5 mois		1
Mesures renouvelées dans l'année	67	90
Arrêts de mesures durant la même période	99	45
Dont entrées-sorties	34	32
Nombre d'enfants suivis durant l'année	263	258
Dont mesures renouvelées	67	90
Nombre de familles correspondantes	194	228
Moyenne annuelle de mesures	139,33	141,08
Nombre de journées réalisées	46 966	47807

2.1.1 Admissions et fins de mesures

	<u>Janvier</u>	<u>Février</u>	Mars	<u>Avril</u>	<u>Mai</u>	<u>Juin</u>	<u>Juillet</u>	<u>Aout</u>	<u>Septembre</u>	<u>Octobre</u>	<u>Novembre</u>	<u>Décembre</u>
<u>ENTREES</u>	5	16	10	10	13	9	10	14	7	10	14	3
SORTIES	6	8	9	16	10	17	12	18	11	7	14	11



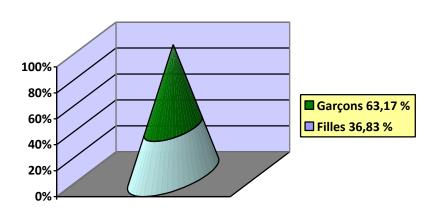
2.1.2 Nombre d'enfants suivis par territoire

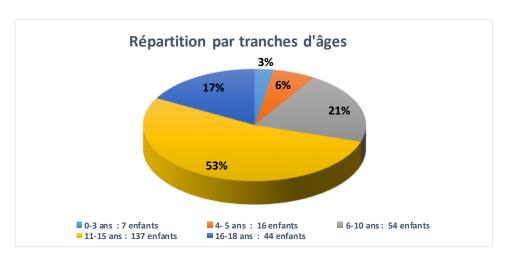
MSD	Nombre d'enfants en 2016	% en 2016
Nice Lyautey	48	20.08
Nice Ouest	16	6.69
Saint-André	34	14.22
Nice Ariane	20	8.36
Nice Magnan	17	7.11
Menton	27	11.29
Les Vallées	26	10.87
Nice Port	15	6.27
Nice Centre	14	5.85
Nice Cessole	22	9.20
TOTAL	239	100 %

2.1.3 Profil des enfants et des familles

(Eléments similaires aux années précédentes)







Plus de la moitié des enfants se situe dans la tranche d'âge de 11 à 15 ans. Les problématiques et les difficultés de ces enfants sont souvent antérieures à cette période de leur

développement.

Elles prennent plus d'ampleur au moment de la préadolescence et de l'adolescence et se traduisent

Elles prennent plus d'ampleur au moment de la préadolescence et de l'adolescence et se traduisent le plus souvent par une situation d'échec scolaire et/ou de troubles du comportement à partir de l'entrée au Collège et des relations de plus en plus difficiles au sein de la famille.

Statut familial

Pour les 228 familles concernées :

Vivant en couple : 70 familles soit 31 % en 2016

(25 % en 2015)

Familles monoparentales : 158 familles monoparentales soit 69.29 %

en 2016 (75 % en 2015)

2.1.4- Origine de la demande

L'étude porte sur 228 familles.

Remarque

Les différentes rubriques ont été renseignées d'après les éléments recueillis dans le dossier de demande d'AED de la MSD.

Une même famille peut être comptabilisée dans plusieurs rubriques (ex : suivi MSD et SIGNALEMENT).

1) Familles déjà connues par une MSD, bénéficiant ou ayant bénéficiées d'une mesure suivante :

Suivi MSD:

➤ Sociaux-Educatif	21.49 %
≻ RSA	20.61 %
➤ Aides financières	21.49 %
➤ Budgétaire	8.33 %
➤ Aide au logement	8.33 %
➤ Information Préoccupante MSD	15.35 %
> Placements	2.63 %
> AEMO	3.50 %
> AED	4.82 %

2) Signalements à l'origine de la demande d'AED

➤ De l'Education Nationale	38.16 %
➤ Du 119 et 112	7.01 %
➤ Des services médicaux (dont CMP)	12.28 %
➤ Police	3.07 %
➤ Prévention	<u>2.63 %</u>
TOTAL	63.15 %

Les familles sont à l'origine de 39.91 % des demandes des mesures d'AED.

2.1.5 <u>Les objectifs 2016</u>

Dans ce tableau, nous avons regroupé et mis en évidence, par rubrique, les objectifs des mesures pour l'ensemble des dossiers traités en 2016.

Les résultats suivants ont été obtenus après étude des objectifs relatifs aux 258 enfants suivis (ils peuvent être comptabilisés plusieurs fois selon la composition de la fratrie).

RELATION COMMUNICATION INTRAFAMILIALE (1)	TOTAUX
Communication intrafamiliale	123
Communication couple	46
Relation au sein de la fratrie	68
Relation mère/enfant	134
Relation père/enfant	64
Mobilisation du père	32
Reprise du lien avec le père ou la mère	17
Place dans la famille (intervention systémique)	82
TOTAL	566
SOUTIEN A LA PARENTALITE (2)	
Restaurer l'autorité parentale	85
Accompagnement éducatif (cadre et soutien)	166
Favoriser cohérence éducative entre parents	58
TOTAL	309
SCOLARITE (3)	
Soutien à la scolarité (absentéisme, assiduité, comportement, orientation)	135
Mise en place d'un soutien scolaire	25
Favoriser le lien parents/école (médiation)	49
Re-scolarisation	20
Mise en place d'orientation adaptée (CLISS-SEGPA-AVS)	23
Apprentissage-préparation vie professionnelle	25
TOTAL	277

- (1) Les demandes ciblent particulièrement le travail sur la communication intrafamiliale, la relation mère/enfant puis la relation au sein de la fratrie, la place dans la famille et la relation père/enfant.
- (2) Les familles accompagnées rencontrent en grande majorité des difficultés pour poser un cadre éducatif sécurisant et adapté aux enfants.

(3) Dans le cadre de la scolarité, les éducateurs spécialisés axent leurs actions sur la remobilisation des enfants et des adolescents pour travailler sur l'absentéisme et les difficultés des comportements.

ASPECT MEDICAL ET PSYCHOLOGIQUE DE LA PRISE EN CHARGE DES ENFANTS				
Prise en charge en établissements médico-sociaux	11			
Prise en charge en hôpital de jour	10			
Mise en place et/ou continuité d'un suivi psychologique (secteur privé ou CMP)	79			
Reconnaissance MDPH	23			
Addictologie	16			
Traitement	21			
ORGANISATION D'ACTIVITES COLLECTIVES EXTERIEURES				
Nombre d'enfants concernés et de sorties cumulées accompagnées par les éducateurs spécialisés	454			
Offrir un espace de parole pour l'enfant (autre que psychologique)	104			
Aide à la gestion du budget	25			
Accompagnement dans les démarches administratives	42			

2.1.6 Fin de mesures : nombre et motifs d'arrêt

MOTIF DE SORTIE EN 2016	Nombre
Mesure à échéance	41
Arrêt en cours de mesure	72
Arrêt par la famille	23
Arrêt par l'AED	23
Arrêté par le consentement mutuel	26
Changement de département/France	0
Majorité	2
Orientation vers autres services ou établissements	23
Mesures judiciaires	13
Accueils Provisoires	2
Demandes d'AEMO	8

2.1.7 Les demandes d'extension de mesure

Demandées et accordées: 7 enfants concernant 7 familles.

Les demandes d'extension concernent les membres d'une fratrie pour lesquels une mesure d'AED n'a pas été demandée initialement.

Il s'avère par la suite que ces enfants, qui sont aussi en difficulté et en souffrance, peuvent avoir besoin d'un soutien.

D'autre part, une intervention auprès de l'ensemble de la famille peut avoir un sens et éviter de stigmatiser « l'enfant symptôme ».

Demandée et refusée : 0

2.1.8 Les demandes de renouvellement

- 90 mesures de renouvellements ont été effectuées en 2016.
- Les enfants et les familles ont pu avoir fait l'objet de deux renouvellements dans l'année.

2.1.9 Les réadmissions

L'augmentation des réadmissions est encore plus conséquente cette année. Nous pouvons faire l'hypothèse que certaines mesures ont été interrompues trop précocement.

Une vigilance particulière est à porter à cette rubrique, et si cette augmentation perdure, il nous faudra mettre en place un travail d'analyse qui nous permette d'apporter une meilleure compréhension des situations concernées.

2.2 PROJETS REALISES EN 2016

2.2.1 - Activités éducatives collectives

Les éducateurs ont mis en place à plusieurs reprises au cours des petites et grandes vacances scolaires, des sorties collectives pour les enfants suivis : activités accrobranche, visites des grottes de Saint Cézaire, sorties à la neige etc....

Lors de ces sorties, l'organisation, le transport et l'encadrement étaient gérés par des éducateurs de l'équipe.

45 enfants ont bénéficié de ces activités de loisirs.

2.2.2 - Activités éducatives non collectives

L'objectif général est de favoriser des « temps partagés » dans un contexte informel et convivial (en dehors du cadre des locaux du service) facilitant la communication, et donc l'expression ainsi que la construction de la relation personnes accompagnées/travailleurs sociaux.

Au-delà, cette démarche peut permettre :

- la prise de conscience des parents de l'intérêt de partager des temps de loisirs avec leurs enfants et d'en faire l'expérience avec le soutien de l'AED;
- de découvrir le « champ des possibles » dans ce domaine, notamment en termes d'activités interactives.

Pour l'AED, c'est un outil privilégié d'évaluation et d'observation des relations intrafamiliales et du positionnement éducatif des parents.

Les rencontres s'organisent autour de la disponibilité des parents et des enfants et se situent en dehors du temps scolaire (mercredi, samedi et vacances) et en soirée ou entre 12h et 14h.

Les objectifs peuvent différer en fonction de la présence ou non des parents à l'activité (cf. compte rendu en annexe).

NB : Certaines activités se font en partenariat avec des organismes tels que « Culture du Cœur » et « Le Noël de Frankie ».

2.3 **LES RESSOURCES MOBILISEES**

2.3.1 Ressources Humaines

L'équipe pluridisciplinaire est composée d'un chef de service, d'une secrétaire administrative, une conseillère en économie sociale et familiale, deux psychologues cliniciennes, 7 éducateurs spécialisés.

L'EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

LES EDUCATEURS:

Au nombre de sept, les éducateurs (trices) sont les référents centraux des mesures d'AED.

L'éducateur référent intervient dans la situation au travers :

- d'entretiens et d'interventions éducatifs au domicile et/ou au service AED
- d'activités extérieures individuelles ou familiales ;
- d'un travail avec les différents partenaires.

ACTIVITES DES EDUCATEURS EN 2016				
Visites à Domicile	994			
Sorties avec les Familles	650			
Sorties avec les Enfants	254			
Sorties Fratries	50			
Points Scolaires	350			
Actions collectives	45			
Points techniques MSD	63			
Rencontres Familles MSD AED	38			
Audiences	7			

LA CONSEILLERE EN ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE :

Elle intervient en fonction des objectifs déterminés entre la MSD et la famille.

Elle accompagne sur les questions de gestion du quotidien et du budget :

- entretiens et interventions au service AED ou à domicile ;
- accompagnement dans les démarches administratives ;
- actions collectives

ACTIVITES de la Conseillère en Economie Sociale et Familiale en 2016			
Visites à Domicile	183		
Soutiens aux démarches administratives	63		
Accompagnement à la gestion du budget	40		
Education - Alimentation- Hygiène	70		

Depuis l'ouverture de l'épicerie solidaire Solid'Actes, la Conseillère en Economie Sociale et Familiale de l'AED a mené des actions collectives sur l'épicerie.

Les familles orientées dans le cadre précité ont participé en fonction de leurs problématiques et de leurs besoins aux différents ateliers collectifs mis en œuvre.

L'autre volonté affichée de ce lieu est de lutter contre l'isolement. Les personnes sont invitées en fonction de leurs compétences à donner des heures d'intervention en contrepartie de bons d'achats.

Cette activité occupationnelle permet aussi, de réengager un projet professionnel ou d'évaluer certaines compétences. Souvent, elle incite les gens à faire du bénévolat et à s'engager dans de nouvelles structures associatives.

C'est aussi une plateforme pour les actions collectives de la Fondation : atelier gourmand, décoration de Noël avec des matériaux de récupération, information vacances en famille avec la CAF, économies d'énergie et recyclage.

LES PSYCHOLOGUES:

Elles interviennent dans le cadre d'entretiens à l'AED, et selon les cas pour les familles qui relèvent des MSD des Vallées et de Menton, dans des locaux mis à notre disposition par les MSD.

Elles animent différents types d'entretiens :

- entretiens familiaux;
- entretiens individuels;
- entretiens de couple;
- entretiens Parent/Enfants;

Et dans le cadre du partenariat, elles sont en lien avec les services de suivi psychologique qui concernent les familles.

L'approche systémique caractérise la spécificité du travail à l'AED.

Les entretiens familiaux sont pluri-professionnels. Ils réunissent l'éducateur référent, le cas échéant la conseillère en économie sociale et familiale, et la psychologue dont le rôle est d'animer les séances

Ils permettent de décrypter une situation familiale, de dérouler son histoire, d'explorer les méandres de son cheminement, les fragilités subjectives de chacun, les points de butées dans la communication, les failles dans l'organisation symbolique et les éléments ayant pu faire effraction dans son fonctionnement.

Ils ont pour objet également de faire circuler la parole dans le système familial et de laisser penser possible un changement du système.

L'Entretien Familial Systémique est proposé à chaque famille dans les six à dix semaines qui suivent son admission dans le service.

La mise en œuvre de ce protocole d'intervention nécessite une organisation minutieuse des différents intervenants, son contenu, et sa durée (environ deux heures) sont un réel investissement des familles et des professionnels concernés.

ACTIVITES DES PSYCHOLOGUES EN 2016				
Entretiens Familiaux :				
Proposés	170			
Réalisés	127			
Entretiens de Couple :				
Proposés	18			
Réalisés	14			
Entretiens Mère-Enfant				
ou Père-Enfant :				
Proposés	28			
Réalisés	20			
Entretiens Enfants :				
Proposés	41			
Réalisés	28			

2.3.2 <u>Supervision / Formations / Colloques</u>

- Supervision d'équipe (2 heures mensuelles).
- « Secourisme remise à niveau » (1 salarié).
- Participation mensuelle au collège clinique du Centre Hospitalier d'Antibes
- (1 salarié).
- Formation à l'intervention systémique (3^e année), 1 salarié.

2.3.3 <u>Méthodologies et approches spécifiques</u>

L'approche systémique

Cette approche reconnaît l'importance des difficultés personnelles des individus.

Pour autant, elle ne propose pas une prise en charge individuelle basée uniquement sur l'analyse de la pathologie, mais un travail replaçant la compréhension du problème de cet individu à l'intérieur de son système d'appartenance.

Cela induit une vision globale de la structure et de la dynamique familiale, avec l'ensemble des relations significatives qui relient les membres de celle-ci en interaction permanente.

Le travail systémique avec une famille consiste donc à comprendre le sens du dysfonctionnement familial et à aider celle-ci à faire appel à ses ressources et à provoquer du changement pour qu'elle puisse créer d'autres modèles de communication et de vie.

Temps d'interventions

- Interventions après 20 Heure :
 - o 38 Visites à Domicile
 - o 10 Entretiens Familiaux et/ou de couple
- Interventions le samedi :
 - o 9 Visites à Domicile
 - o 3 entretiens Familiaux et/ou de couple

2.4 GESTION DES MOYENS TECHNIQUES ET EXTERNES

INVESTISSEMENTS ET TRAVAUX réalisés en 2016

Achat d'un véhicule CLIO DZ-9006-GP	13 363,96 €
Achat d'un véhicule CLIO DZ-800-GP	13 363,96 €
Montage d'une porte séparation couloir	1987,20 €
Soit un TOTAL	28 715, 12 €

La prévision de l'achat de ces deux véhicules était autorisée en 2015 et ils ont été acquis en 2016, ce qui explique l'écart constaté.

Les travaux prévus en 2017 dans le prochain PPI 2017-2020 comprendront:

- La réalisation des travaux de sécurisation de la salle d'entretien des familles
- La mise aux normes pour faciliter l'accessibilité avec la réfection de l'entrée et l'installation d'un ascenseur.

2. 5 Maintenance et sécurité

L'entretien des locaux de Gassin est effectué par une entreprise extérieure.

Les contrats de maintenance sont signés et ont été mutualisés au niveau du siège de la Fondation. Les interventions des techniciens du siège participent à l'entretien des locaux afin d'assurer la sécurité des personnes et des biens.

Un registre de sécurité est tenu à jour pour l'ensemble du site au secrétariat de l'AED

2.6 GESTION DES MOYENS FINANCIERS

CHARGES DE LA SECTION D'EXPLOITATION

GROUPE I : dépenses afférentes à l'exploitation courante

Budget réalisé 2015	Budget exécutoire 2016	Budget réalisé 2016	Ecart
42 458, 04 €	56 450,00€	41 870,01€	14 579,99 €

La ligne 606 : « achats non stockés de matières et fournitures » a généré un excédent de 2694 €. Les lignes des achats de petites fournitures et des carburants ont été contenues.

Les lignes 625 « Déplacements, missions et réception » et 6112 : « sous traitance : prestations à caractère médico-social » ont également généré un excédent de 6654,42 €. Celui-ci est à mettre en relation avec une diminution des orientations de l'activité en 2016 même si celle-ci a augmenté par rapport à celle de 77,98 en 2015 contre 79,16 en 2016.

GROUPE II : dépenses afférentes au personnel

Budget réalisé 2015	Budget exécutoire 2016	Budget réalisé 2015	Ecart
641 446 €	612 725€	588 426,02€	24 298,98 €

L'écart réalisé dans le groupe II s'explique par :

- Le fait de ne pas faire appel à des stagiaires cette année
- La quote part pour les heures de délégation a été moins forte que prévue
- Il faut constater une mobilité des personnels qui s'est soldée par de nouveaux recrutements et qui a généré des économies

Il est à noter le versement d'indemnités de licenciement pour inaptitude pour un montant de 11 860€.

GROUPE III : dépenses afférentes à la structure

Budget réalisé 2015	Budget exécutoire 2016	Budget réalisé 2016	Ecart
136 568,35€	144 757,00 €	142 938,63€	1818,37€

TOTAL GENERAL (GROUPE I +GROUPE II + GROUPE III)

Budget réalisé 2015	Budget exécutoire 2016	Budget réalisé 2016	Ecart
820 472,99 €	813 932,00€	773 234,66€	40 697,34€

PRODUITS DE LA SECTION D'EXPLOITATION

GROUPE I : produits de la tarification et assimilés

Budget réalisé 2015	Budget exécutoire 2016	Produits réalisés 2016	Ecart
812 526,00 €	813 932 €	813 932 €	

GROUPE II: autres produits relatifs à l'exploitation

Les produits réalisés de 7777, 09 € concernent principalement :

- La participation à un emploi aidé de 2456,58€
- Le remboursement d'un compte épargne temps de 5074,02€
- Divers d'un montant de 246,49€

GROUPE III: produits financiers et produits non encaissables

Pas de produits réalisés en 2016.

TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE III)

Budget réalisé 2015	Budget exécutoire 2016	Produits réalisés 2016	Ecart
877 576,62	813 932,00€	821 709,09€	7777,09€

Le résultat excédentaire à affecter des comptes administratifs 2016 est de 48 714,43€ régularisé de 4759 € de droits acquis pour congés payés soit un total de 43 715,43 €.

Nous proposons que cet excédent soit affecté en réserve de compensation dans le cadre du CPOM.

III – CONCLUSION ET PERSPECTIVES

CONCLUSION

Il est à noter une augmentation du nombre de journées réalisé, soit 47 807 en 2016 contre 46 966 en 2015.

Ce rapport d'activité nous donne à voir les contenus, les activités d'une équipe pluridisciplinaire dont nous pouvons noter l'engagement et la qualité du travail effectué. Les indicateurs, concernant le profil des familles, sont assez similaires depuis plusieurs années et les Informations Préoccupantes de l'éducation nationale restent à l'origine du pourcentage le plus élevé de la mise en place de mesures d'AED.

Le passage « systématique » à des premières mesures de 6 mois (7 mesures de 1 an en 2016) a alourdi le travail de rédaction des éducateurs et a fortement impacté le poste de la secrétaire multipliant par deux, le travail administratif. Il faudra être vigilant à l'avenir sur les effets de ce changement conséquent.

Durant l'année 2016, le Comité de Pilotage de l'Evaluation interne s'est particulièrement mobilisé et investi dans le cadre de cette démarche dont le rapport final a été rendu au début du dernier trimestre.

Un travail conséquent d'échanges réguliers entre le Comité de Pilotage de l'Evaluation interne et tout le personnel du service a permis de créer une dynamique positive au sein de l'équipe.

La participation active de tous ses membres a conduit à une analyse pointue des pratiques et à la construction de démarches et d'outils plus performants en faveur des personnes accompagnées.

PERSPECTIVES 2017

Bien qu'une augmentation conséquente des orientations ait été constatée au premier trimestre 2017 (en mars, le service a atteint 143 mesures et fin avril, 18 mesures sont en cours d'admission), il convient d'être vigilant et proche des attentes de nos prescripteurs afin d'atteindre les 165 mesures mensuelles conventionnelles

A la suite de la remise par le Conseil Départemental du référentiel de l'AED Renforcée, nous avons déposé notre cahier des charges en mai 2016.

Ce nouveau protocole sera mis en œuvre au 1er février 2017.

Mise en œuvre de l'évaluation externe et transmission du rapport final au Conseil Départemental dans les semaines à venir.

Mise en place d'une dynamique autour de groupes d'expression de familles et de jeunes accompagnés.

ANNEXE I

<u>DEPENSES AFFERENTES AUX ACTIVITES EDUCATIVES</u> <u>INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES</u>

Rubrique: Activités – Loisirs - Vie Sociale

Tableau récapitulatif 2014

SUPPORT EDUCATIF	соит	NOMBRE D'USAGERS
Repas (*)	2706,41 €	384
Pot/goûter/petit déjeuner/collation service	810,44 €	178
Diverses activités collectives (cuisine, bijoux fantaisie, roller, pêche, patinoire, vélo)	577,64 €	65
Bowling	75,80 €	5
Parc Phénix	32,90 €	40
Cinéma	42,50€	6
TOTAL	4248,39€	463

Il faut rajouter les activités éducatives qui ne génèrent pas de dépenses, telles que : Plage – Sorties dans un Parc – Visites gratuites (musées, exposition, etc.).

^(*) En plus du partage de temps convivial, qui favorise l'expression et la construction de la relation, le repas à l'extérieur du domicile permet de rencontrer plus facilement des enfants et des parents qui habitent à l'extérieur de NICE, et qui ont des difficultés de déplacement.

ANNEXE 2

Le secteur Enfance-Familles dans le cadre du CPOM